

Mineure en humanités numériques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-163-4-1








CYCLE 1^{er} cycle

TITRE OFFICIEL Mineure en humanités numériques

TYPE Certificat

CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an

- Admission à l'automne et à l'hiver
- Nouveau programme
-  Capacité d'accueil non limitée
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Offert au campus de Montréal
-  Nouvelles technologies
-  Littératie numérique
-  Expérience pratique de travail sur des projets en humanités numériques

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Michael Eberle Sinatra 514 343-6149

michael.eberle.sinatra@umontreal.ca

Vero Rajaonarivony, TGDE 514 343-7255

vero.rajaonarivony@umontreal.ca

Présentation

La grande majorité des étudiants actuels est désormais « Internet native ». Leur culture est déjà, de fait, une culture numérique. Ces étudiants ont souvent une série de « bons réflexes » dans leurs pratiques quotidiennes des technologies. Mais la distance critique s'est rétrécie, ce qui entraîne parfois un manque de recul pouvant engendrer une certaine difficulté à maîtriser les implications de leurs propres comportements.

La formation des étudiants à une attitude critique et consciente par rapport aux technologies est devenue de nos jours un défi fondamental. En effet, l'intégration du numérique dans les pratiques de recherche ne progresse pas au rythme de l'adoption des technologies dans la société. Ces limitations se situent bien sûr du côté technologique (accès et connaissances des technologies disponibles), mais également conceptuel, le numérique offrant de nouvelles avenues de recherche (fouilles de données, visualisation, etc.).

Objectifs

Ce programme a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques des technologies au cœur des humanités numériques, une thématique qui transforme les disciplines en lettres et sciences humaines. Au terme de cette formation, les étudiants auront développé une attitude critique et consciente par rapport au défi fondamental que représentent de nos jours les liens étroits entre les technologies et les lettres et sciences humaines.

Forces

Le Centre de recherche interuniversitaire sur les humanités numériques est basé à la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal et regroupe plus 28 professeurs de notre institution.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

- avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire de premier cycle.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF ou 605/990 au TFI au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.
 - Consultez les dates limites de téléversement de l'attestation de résultat à un test de français pour une demande d'admission.
 - Consultez la liste détaillée des tests et diplômes acceptés.

NB. – À compter de l'admission au trimestre d'hiver 2023, le TFI n'est plus accepté pour satisfaire à l'exigence de français à l'admission. Exceptionnellement, et ce, afin de permettre une transition, les résultats de TFI déposés seront pris en compte aux conditions décrites sur la page Prévoir les entrevues et les tests.

- soit avoir déposé une preuve de maîtrise du français reconnue par l'Université (voir le formulaire).
 - Consultez les dates limites d'obtention de la dispense.

Mise à niveau obligatoire en français écrit dans certains programmes : il est possible qu'après son admission, une personne doive se soumettre à une évaluation en français écrit, puis réussir des cours de mise à niveau. Pour savoir si cette mesure s'applique, consulter le Règlement propre à ce programme d'études; si l'article 6.6 n'y figure pas, c'est que le programme n'implique pas de mise à niveau obligatoire en français. Pour en savoir plus sur l'évaluation obligatoire en français écrit, consulter le site du Bureau du français dans les études.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2023** (à compter du 15 août 2022)

- Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1^{er} mars 2023** ?
- Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1^{er} février 2023** ?
- Candidats avec des études hors Québec : **1^{er} février 2023** ?

Hiver

- **Hiver 2023:** Du 15 août 2022 au 1^{er} décembre 2022

Structure du programme (1-163-4-1)

Version 00 (A22)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Théories et fondements

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HNU 1000	Humanités numériques : théories	3.0J
HNU 2000	Humanités numériques : technologies	3.0J
HNU 3000	Humanités numériques : laboratoire	3.0

Bloc 70B Ateliers techniques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HNU 3051	Humanités numériques : formats d'écriture	1.0J	HNU 3056	Humanités numériques : visualisation de données	1.0
HNU 3052	Humanités numériques : introduction à la TEI	1.0J	HNU 3057	Humanités numériques : analyse de texte	1.0J
HNU 3053	Humanités numériques : approfondissement TEI-ODD	1.0J	HNU 3058	Humanités numériques : technologies du Web	1.0J
HNU 3054	Humanités numériques : Web sémantique et données	1.0	HNU 3059	Humanités numériques : langages de programmation	1.0
HNU 3055	Humanités numériques : données ouvertes	1.0J			

Bloc 70C Compléments disciplinaires

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J	FRA 3715	Écriture et nouveaux médias	3.0J
ART 2060	Modélisation 3D et histoire de l'art	3.0	FRA 3825	Pratiques de l'édition numérique	3.0S
ART 2102	Pratique numérique de l'histoire de l'art	3.0S	FRA 3826	Théories de l'édition numérique	3.0J
CIN 2113	Cinéma et technologies numériques	3.0S	HST 2007	Histoire numérique	3.0J
COM 1300	Théories de la communication	3.0J	IFT 1015	Programmation 1	3.0J S
COM 2215	Culture mobile	3.0J	INU 1001	Introduction à l'information numérique	3.0S
COM 2590	Communautés virtuelles, réseaux sociaux	3.0J	LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0J
COM 2920	Histoire des médias	3.0S	LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0J
ETM 1400	Le livre médiéval	3.0	LCO 2090	Le livre et ses avatars	3.0J
FAS 1001	Introduction aux mégadonnées en sciences sociales	3.0J	LCO 3060	Lectures numériques	3.0
FAS 1002	Initiation à la programmation en sciences sociales	3.0S	LNG 2095	Linguistique de corpus	3.0J
FAS 1003	Visualisation des données	3.0S	LNG 3120	Traitement automatique du langage	3.0S
FAS 3001	Statistiques avancées en sciences sociales	3.0J S	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
FAS 3002	Intelligence artificielle et données textuelles	3.0	PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0J
FRA 2805	Littérature et édition	3.0J	STT 1700	Introduction à la statistique	3.0J
FRA 3500	Littérature, culture, médias	3.0J			

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Pour être admissible à la mineure en humanités numériques, le candidat doit avoir complété 30 crédits universitaires de premier cycle.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 8.2 Reconnaissance de crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalences de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. De façon générale, seuls les cours suivis dans les dix années précédant la première inscription de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au certificat en humanités numériques. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.